



qui que quoi :

Le GVC est le groupe valaisan des entreprises de charpente. C'est un groupe semi-autonome de l'AVEMEC (association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente et fabriques de meubles).

Le GVC a été fondé en 1992. Actuellement, 70 membres bien répartis sur la zone francophone du canton, font parties du GVC. Le comité est formé de 5 personnes et du chef-expert cantonal.

Son rôle est de défendre les intérêts professionnels de ses membres, défendre les intérêts de la profession, notamment devant les autorités et l'opinion publique, contribuer au développement de la formation professionnelle, nouer des contacts avec les milieux touchant la profession, promouvoir entre les membres un esprit d'amitié, réunir et aider les membres sur un plan professionnel, aider les membres dans leurs tâches quotidiennes tant au niveau pratique que tout ce qui touche à l'administratif, ...

apprentis :

Le GVC organise un concours pour apprentis charpentiers qui a lieu chaque année. Le vernissage des maquettes a lieu en principe, vers la mi-mai.

Le GVC est notamment actif durant le Salon des Métiers, en collaboration avec l'AVEMEC.

formation :

L'apprentissage de charpentier se fait sur 4 ans. Après la formation initiale, il est possible de poursuivre sa formation comme suit : chef d'équipe, brevet de contremaître, technicien ES jusqu'à la maîtrise.